

Loi « confiance » et contre-réformes Blanquer :
les personnels sont déterminés.

Dans les assemblées générales ou les heures d'information syndicale, les personnels des collèges et des lycées, avec leurs organisations syndicales, réaffirment - comme ils l'ont fait depuis plusieurs semaines – qu'ils n'acceptent toujours pas les contre-réformes imposées, ils discutent des moyens pour faire plier le ministre et gagner sur les revendications. Des AG nombreuses de professeurs de philosophie ont eu lieu partout en France, qui ont voté pour la rétention des notes. D'autres collègues dans d'autres disciplines leur emboîtent le pas.

Rappelons qu'après l'adoption du projet de loi par la commission mixte parlementaire la semaine dernière, la loi Blanquer a vocation à être promulguée avant la rentrée 2019. Dans ce contexte, il ne faut pas faiblir. FO a refusé de s'inscrire dans un calendrier d'actions qui, au bout du bout, isole les enseignants du second degré, les enseignants en collège, ceux en lycée. Mais FO est partie prenante des assemblées générales, des rassemblements qui se tiennent pour permettre aux personnels de décider collectivement, par eux-mêmes, de l'action efficace pour gagner.

Suite à l'AG du 28 juin, avec SUD, La CGT et les stylos rouges, nous appelons les professeurs de collège et de lycée, grévistes ou non, à se joindre au rassemblement du 1^{er} juillet sur la Grand Place de Lille à 14H et à participer à l'AG qui se tiendra à l'issue de la manifestation à la bourse du travail : ne restez pas seul, venez discuter avec les personnels en lutte dès 16H30.

Le gouvernement entend faire passer ces lois en procédure accélérée. S'il parvient à ses fins, nos conditions de travail, notre salaire, notre quotidien, nos droits seraient profondément dégradés.

C'est maintenant qu'il faut agir !

[CONSULTEZ NOTRE DOSSIER](#)

LA PLUIE ET LE BEAUTEMPS
DE MONSIEUR BLANQUER

